

DOSSIER DE PRESSE

Club croisière

Caen-Ouistreham Normandy Cruise

Jeudi 5 novembre 2015



SOMMAIRE

Le marché international de la croisière	p.3
L'industrie de la croisière en Europe	p.3
Le marché français de la croisière	p.4
Paris Seine Normandie® : la croisière en Normandie	p.5
Les atouts du Port de Caen-Ouistreham	p.5
- Qualités nautiques	
- Les multiples découvertes touristiques du Calvados	
Pourquoi créer un club croisière ?	p.7
Le club croisière Caen-Ouistreham Normandy	p.9

Contact presse :

Lucie PETITOUT – 02 31 54 55 86 – lpetitout@caen.cci.fr

Le marché international de la croisière

Avec 22 millions de passagers dans le monde en 2014, dont 6,4 millions d'Européens, le marché des croisières a fortement augmenté en 10 ans, + 68% selon une étude de Cruise Lines International Association (CLIA).

La France dans le top 10 des pays sources de passagers :

Avec 590 000 passagers, la France se place au 8^{ème} rang mondial des marchés émetteurs, derrière le géant américain qui regroupe à lui seul plus de la moitié des effectifs mondiaux.

Etats-Unis : 11,2 millions de passagers

Allemagne : 1,8 millions de passagers

Royaume-Uni : 1,6 millions de passagers

Australie : 1 million de passagers

Italie : 840 000 passagers

Canada : 800 000 passagers

Chine : 700 000 passagers

France : 590 000 passagers

Espagne : 450 000 passagers

Norvège : 180 000 passagers

En 2013, la contribution économique mondiale de l'industrie de la croisière a été de plus de 117 milliards de dollars. L'industrie a soutenu près de 900 000 emplois et contribué à hauteur de 38 milliards de dollars en masse salariale.

L'industrie de la croisière en Europe

L'industrie de la croisière en **Europe** a généré en 2014 près de 350 000 emplois et plus de 40 milliards d'euros de retombées économiques.

Le marché **français** de la croisière, en hausse de 14%, consolide sa place de 4^{ème} marché européen avec près de 600 000 passagers en 2014.

La contribution économique directe à la **France** a augmenté de près de 4%, demeurant la 5^{ème} plus élevée en Europe, à 1,117 milliard d'euros en 2014.

La France a été la 5^{ème} destination de croisière en Europe en 2014.

Source : CLIA Europe

Chiffres clés 2014 de la croisière en Europe :

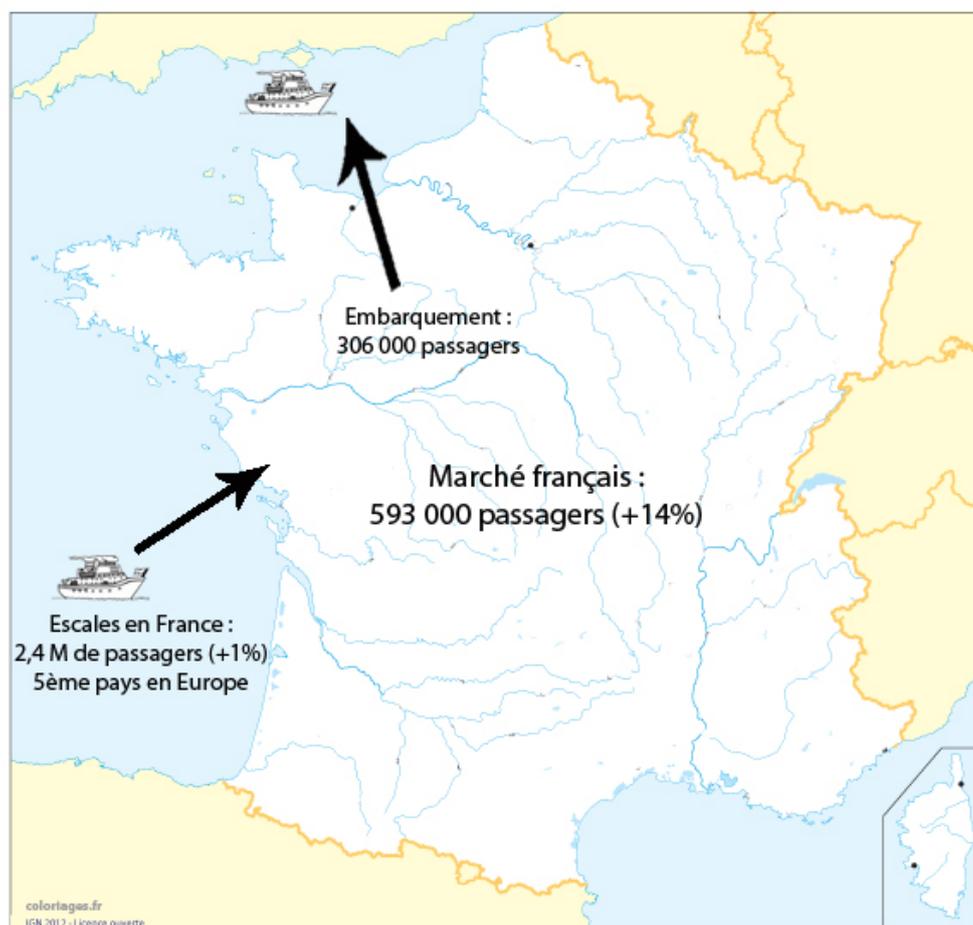
Source : CLIA Europe

- 42 compagnies de croisières sont domiciliées en Europe, exploitant 123 navires de croisières avec une capacité d'environ 146 000 lits.
- 40,2 milliards d'euros de contribution économique totale
- 348 930 emplois
- 10,75 milliards d'euros de masse salariale
- 6,39 millions d'Européens ont effectué une croisière en 2014, un record historique.

Le marché français de la croisière

Le marché source français (nombre de français ayant réservé une croisière) **a augmenté de près de 14% en 2014 avec un nouveau record de 593 000 passagers.**

Le nombre de passagers ayant embarqué en France pour une croisière a augmenté de 32% depuis 2013, atteignant le nombre record de 306 600 passagers et le nombre de croisiéristes ayant fait escale en France a augmenté d'un peu plus de 1% depuis 2013, avec plus de 2,4 millions en 2014. La France est ainsi le **5^{ème} plus grand pays en destination de croisière en Europe.**



Paris Seine Normandie® : la croisière en Normandie

Le grand projet territorial qui vise à construire un nouvel espace économique de Paris à la façade maritime de la Manche est particulièrement propice au développement du tourisme (tourisme de mémoire, patrimonial, culturel...).



L'Ile-de-France, et plus particulièrement Paris, a développé depuis longtemps un tourisme fluvial très actif (7,7 millions de clients par an sur les 33 millions de touristes).

La croisière maritime, de Cherbourg à Honfleur, s'est développée très fortement en bénéficiant d'un marché porteur et en constante évolution.

Chiffres de 2014 :

- Le Havre : 257 674 croisiéristes / 119 escales
- Cherbourg : 80 824 croisiéristes / 32 escales
- Rouen-Honfleur : 25 301 croisiéristes / 30 escales
- Caen-Ouistreham : 2 726 croisiéristes / 6 escales

Cette croissance du marché de la croisière maritime et fluviale doit s'accompagner d'une offre de destinations renouvelée, de nouvelles thématiques et de durées variables.

Paris Seine Normandie® offre la possibilité d'associer ces deux types de croisières pour proposer des offres packagées de la mer à Paris.

Dans ce domaine, l'imagination et l'innovation sont de réels facteurs de développement économique. Où il s'agit pour les ports d'offrir des offres complémentaires et des circuits attractifs, le Port de Caen-Ouistreham a ainsi souhaité se structurer pour assurer sa visibilité sur ce marché.

L'objectif est de proposer, aux armateurs et aux compagnies maritimes internationales, de nouvelles destinations et de nouveaux circuits grâce à des atouts connus et reconnus tels que le Mont Saint-Michel, les Plages du Débarquement, Versailles, l'Impressionnisme, et la découverte de Paris, première destination touristique mondiale.

Là encore, l'innovation est de mise, avec la possibilité de créer de nouvelles offres imaginées à partir des thématiques telles que la gastronomie, l'histoire mais aussi des circuits de port à port entre la Grande-Bretagne, l'Irlande ou encore les pays scandinaves par exemple.

Les atouts du Port de Caen-Ouistreham

Les qualités nautiques :

Le Port de Caen-Ouistreham s'étend sur une distance de 11km le long d'un canal à marnage constant, qui permet de supprimer l'effet des marées (tirant d'eau de 9m).

Cette particularité lui permet d'accueillir dans des conditions de confort et de sérénité optimales les navires et passagers.

L'acheminement des navires de l'entrée dans l'écluse au poste d'accostage dans la ville de Caen dure environ 1h30.

Le port accueille des navires dans une écluse dont les dimensions sont de 225m de long et de 28,45 m de large.

Durant l'ensemble des manœuvres, le commandant du navire peut être assisté d'un service de pilotage et de remorquage. Les conditions sont ainsi réunies pour parcourir ce trajet en toute sécurité.

Le Port de Caen-Ouistreham dispose de plusieurs possibilités d'accostage, réparties le long du canal. Des zones d'évitage permettent aux navires de réaliser leurs manœuvres.

Durant le parcours sur le canal, les croisiéristes pourront découvrir 2 éléments du patrimoine normand : Pegasus Bridge et le Château de Bénouville.



Les multiples découvertes touristiques du Calvados :

La durée des croisières est généralement comprise entre une à deux journées, ce qui laisse la place à des excursions d'une demi-journée à une journée.

Le club croisière propose un éventail de sorties individuelles et collectives telles que les villes de Caen, Bayeux, les plages du Débarquement, le Mémorial, le Pays d'Auge, mais aussi des sorties thématiques telles que la découverte de la gastronomie normande.



Pourquoi créer un club croisière à Caen-Ouistreham ?

Le **marché des croisières maritimes et fluviales est en croissance continue depuis plusieurs années**, et la destination « Normandie » attire de multiples compagnies maritimes et des milliers de croisiéristes dans les ports de Cherbourg, Le Havre et Honfleur.

Caen-Ouistreham n'est pas en reste et a souhaité organiser cette activité pour devenir une destination qui compte sur ce marché prometteur.

Dans le même temps, le **développement de l'axe Paris-Seine-Normandie** permet d'envisager à moyen terme une **véritable croissance des croisières fluviomaritimes** qui permettraient de valoriser à la fois la façade maritime normande, mais aussi le tracé de la Seine jusqu'à Paris, qui enregistre aujourd'hui près de **8 millions de passagers/an**.

Localement, **les partenaires portuaires et du tourisme** (Ports Normands Associés (PNA), le Port de Caen-Ouistreham, la Communauté d'agglomération Caen la mer, les villes de Caen et de Ouistreham, la CCI Caen Normandie, le Comité Départemental du Tourisme du Calvados et les Office de Tourisme de Caen et de Ouistreham) **ont souhaité structurer un dispositif d'accueil autour d'un club croisière Caen-Ouistreham.**

En février 2015, un comité de pilotage constitué de l'ensemble de ces partenaires a décidé de mener ce projet, et l'a confié à un comité technique des partenaires créé à cet effet.

Le groupe a analysé les paramètres suivants :

- Volet technique : les paramètres nautiques du port et les lieux d'accostage, la logistique d'accueil mise en place.
- Volet marketing et communication : le positionnement marketing de la destination, la démarche de prospection des compagnies maritimes et des armateurs, l'offre d'excursions, le benchmark de quelques ports de croisière en France et le plan de promotion et de communication.
- Proposition de structuration : la création d'une association, l'examen du projet de statuts, la proposition de nom du club croisière, la feuille de route avec les étapes de déploiement et un calendrier, le budget prévisionnel : investissements, charges et recettes de fonctionnement.

De cet examen, il ressort :

Volet technique :

- Les **conditions nautiques du port autorisent l'entrée de navires de 170m x 24m**. Plusieurs **sites d'accostage** sont retenus, mais les sites préférés sont **le nouveau bassin et/ou le bassin de Calix**. A moyen terme, en fonction de la montée en puissance de l'activité, il pourrait être imaginé un local en dur (terminal croisière).
- Les conditions logistiques d'accueil relèvent d'un accord tacite entre la **Mairie de Caen qui met à disposition des équipements** (bacs à plantes, banque d'accueil) **et du Port de Caen-Ouistreham qui loue des tentes et met en place cet accueil au pied de la coupée des navires**. A court terme, il est



proposé d'investir dans des supports de communication valorisant la destination Caen-Ouistreham (oriflammes, bâches imprimées, stickers avec logo...). Il est également souhaitable de proposer une animation musicale au départ des navires et la vente de produits du terroir.

Volet marketing et communication :

Le gabarit des navires accueillis dans le port correspond à des croisières plutôt haut de gamme (type Compagnie Le Ponant). Ce positionnement est intéressant, car complémentaire aux types de navires accueillis dans les ports de Cherbourg et du Havre, qui sont destinés à la croisière de masse.



Il est donc proposé une démarche de prospection des compagnies maritimes et des armateurs, dès l'automne 2015, le potentiel est de 40 navires. La prospection sera réalisée par l'Office de Tourisme de Caen, accompagné de PNA pour le volet technique.

Le club croisière Caen-Ouistreham Normandy



L'association « Caen-Ouistreham Normandy Cruise » a été créée le 7 octobre 2015 et elle est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Objet de l'association :

L'association a pour objet : la structuration, la coordination, la promotion, la communication et, in fine, le développement de l'activité croisière au Port de Caen-Ouistreham.

Principales missions du club :

- Fédérer les professionnels de la filière
- Promouvoir l'offre touristique croisière et la destination
- Innover en matière d'offres et prestations touristiques
- Etre interlocuteur privilégié pour les compagnies de croisières
- Organiser l'accueil des compagnies de croisières et de leurs clients.

Composition du club :

Membres fondateurs :

Ports Normands Associés (PNA), Port de Caen-Ouistreham, CCI Caen Normandie, ville de Caen, ville de Ouistreham, Communauté d'agglomération Caen la mer, Office de Tourisme de Caen, Office de Tourisme de Ouistreham et le Comité départemental du tourisme du Calvados (CDT Calvados).

Le Bureau :

Présidente : Catherine PRADAL-CHAZARENC, directrice affaires européennes et internationales à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région de Basse-Normandie, maire-adjoint à la ville de Caen.

Vice-président : Romain BAIL, professeur du secondaire et technique, maire de Ouistreham.

Vice-président : Raphaël CHAUVOIS, inspecteur de l'Education Nationale, vice-président du conseil régional de Basse-Normandie.

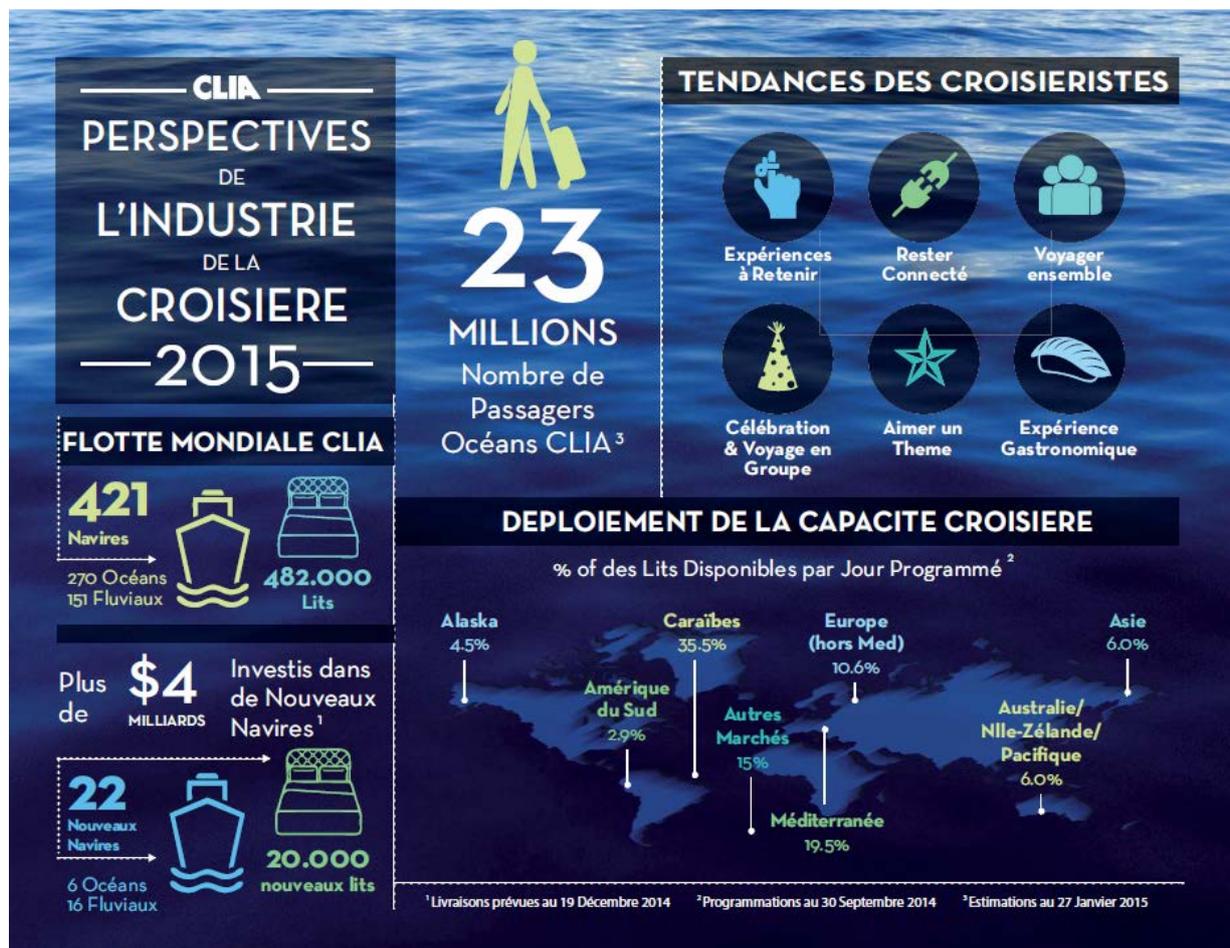
Trésorier : Gérard DELAUNAY, président du conseil d'administration SA D.Delaunay et ses fils, vice-président en charge des équipements portuaires de la CCI Caen Normandie.

Secrétaire : Guy NORDMANN, gérant SARL Technique Recherches Ingénierie, membre du Bureau de la CCI Caen Normandie.

A propos de Cruise Lines International Association (CLIA) :



Créée en 1975, CLIA est la voix unifiée de l'industrie et la principale autorité de la communauté mondiale de la croisière. En tant que plus grande association professionnelle des industriels de la croisière avec 15 bureaux dans le monde, CLIA est présente en Amérique du Nord, en Europe, en Asie et en Australasie. La mission de CLIA est de soutenir les politiques et les pratiques qui favorisent un environnement de croisière sûr, sécuritaire, sain et durable pour les plus de 23 millions de passagers qui voyagent chaque année, ainsi que la promotion de l'expérience de la croisière.



Caen-Ouistreham Normandy Cruise, une réalisation de :

